

Maison Jacques-Richer-Dit-Louveteau Résidence à bureaux

Normand Pratte

Number 143, Winter 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/73207ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pratte, N. (2015). Maison Jacques-Richer-Dit-Louveteau : résidence à bureaux. *Continuité*, (143), 13–15.

MAISON JACQUES-RICHER-DIT-LOUVETEAU RÉSIDENCE À BUREAUX



Photos : Robert Etcheverry

par Normand Pratte

Située sur la pointe est du cap Saint-Jacques, en face de l'île Bizard, la maison Jacques-Richer-Dit-Louveteau offre une vue exceptionnelle sur la rivière des Prairies et le lac des Deux Montagnes. Initialement agricole, la terre ayant appartenu à M. Louveteau fait désormais partie du parc-nature du Cap-Saint-Jacques, qui compte de nombreux bâtiments historiques.

Cette résidence construite en 1835 présente des caractéristiques architecturales typiques des maisons de ferme bâties pendant la première moitié du XIX^e siècle dans l'ouest de l'île de Montréal : carré principal

Inoccupée pendant près d'une trentaine d'années,

la maison Jacques-Richer-Dit-Louveteau abrite aujourd'hui des bureaux de la Direction des grands parcs et de la nature en ville de la

Ville de Montréal. Mais il a d'abord fallu la restaurer et l'agrandir.

en pierres des champs et murs pignons coiffés d'une cheminée centrée. Le rez-de-chaussée est surélevé par rapport au sol. Constituée de fermes espacées d'environ 1,5 m, la structure du toit comporte un entrait (une poutre horizontale) à environ 2 m du plancher de l'étage.

En 1981, la Communauté urbaine de Montréal acquiert la

maison, qui demeure inoccupée jusqu'à ce que la Direction des grands parcs et de la nature en ville décide d'y installer ses bureaux administratifs du secteur ouest, en 2008. La Ville de Montréal la cite immeuble patrimonial la même année. Mais avant le déménagement, des travaux de restauration, d'aménagement, de mise aux



Pour la partie historique, on a tenu compte des façons de faire de l'époque, notamment pour le rejointoiement des murs de pierres. Comme il était impossible de faire passer des conduits et des tuyaux dans les planchers et les murs, on a opté pour des appareils d'éclairage et de ventilation apparents aux lignes épurées.

normes et d'agrandissement s'imposent. Il faut préserver ce bâtiment patrimonial, assurer la sécurité de ses usagers et optimiser son efficacité énergétique. On doit aussi aménager des bureaux fermés pour les équipes d'animation et d'entretien du parc, une salle de réunion, une aire de travail commune, une cuisinette, un espace de rangement et d'archivage, une salle de toilette et une conciergerie. Tout cela avec un budget de 1,3 million de dollars et dans un espace de 296 m²!

CHOIX IDENTITAIRES

Comment intervenir sur ce bâtiment de style vernaculaire? Dès le départ, on opte pour une restauration en bonne et due forme de la partie existante. C'est-à-dire qu'on tiendra compte des façons de faire de l'époque, que ce soit pour le rejointoiement des murs de pierres, la solidification de la structure de bois à tenons et mortaises ou la pose d'une toiture métallique à joints debout. En parallèle, il faut adapter le bâtiment aux exigences du confort moderne. Puisque les planchers en planches de bois emboutées et les murs de pierres empêchent le passage de tout conduit ou tuyau, un agrandissement logera la salle d'eau ainsi que les pièces communes ou de services incompatibles avec la mise en valeur de la partie historique. Pour l'éclairage et la ventilation de l'ancienne partie, on privilégiera des appareils apparents aux lignes simples et contemporaines.

L'identité de la maison Jacques-Richer-Dit-Louveteau tient beaucoup des nom-

breuses modifications qu'elle a subies au cours de son histoire. Les changements les plus importants ont eu lieu en 1905, alors que les occupants ont aménagé une deuxième porte et une galerie sur la façade sud, et construit une annexe contre la façade nord. Ils ont également supprimé les parties rehaussées des murs pignons et percé une grande lucarne donnant accès à un balcon sur le versant sud du toit.

Comme ils contribuent à l'identité de la maison, ces ajouts ont été conservés et restaurés à leur état d'origine, à l'exception de l'annexe, dépourvue d'intérêt patrimonial. Cette cuisine d'été transformée en terrasse estivale a donc été détruite, mais en arasant le sommet de ses fondations, on a pu en garder le marquage *in situ*.

TRAVAUX D'ENSEMBLE

Pour la restauration de l'enveloppe, on a d'abord évidé tous les murs de pierres des champs, puis on les a repris suivant les méthodes de l'époque. Grâce aux échantillons trouvés dans l'inventaire de la maison, on a pu refaire les fenêtres, contre-fenêtres, portes et chambranles en respectant les modèles d'origine. Quant au platelage de la toiture, on l'a conservé et nettoyé, isolé et revêtu d'une tôle galvanisée à joints debout – on avait découvert un tel revêtement lors du curetage. On a enlevé le balcon fermé (la véranda), qui n'était pas d'origine, puis on a reconstruit les débords du toit, les balcons et le fronton sur le toit d'après le gabarit des ouvrages en place.

À l'intérieur, la présence de nombreuses moisissures et de

déjections d'animaux a exigé un dégarnissage important. Pour exposer la structure et les détails d'origine, on a retiré les finis de plâtre et les placages qui recouvraient murs et planchers. L'ajout d'une poutre faîtière ajourée et de tirants en acier a permis de garder la structure existante du toit et des planchers.

Considérant la nouvelle vocation administrative du bâtiment, il était impossible de conserver les aménagements intérieurs. Les nouvelles subdivisions en planches de bois réusinées ont été réalisées selon le modèle d'origine; les empreintes des anciennes cloisons dans le platelage du plancher marquent l'évolution de l'intérieur.

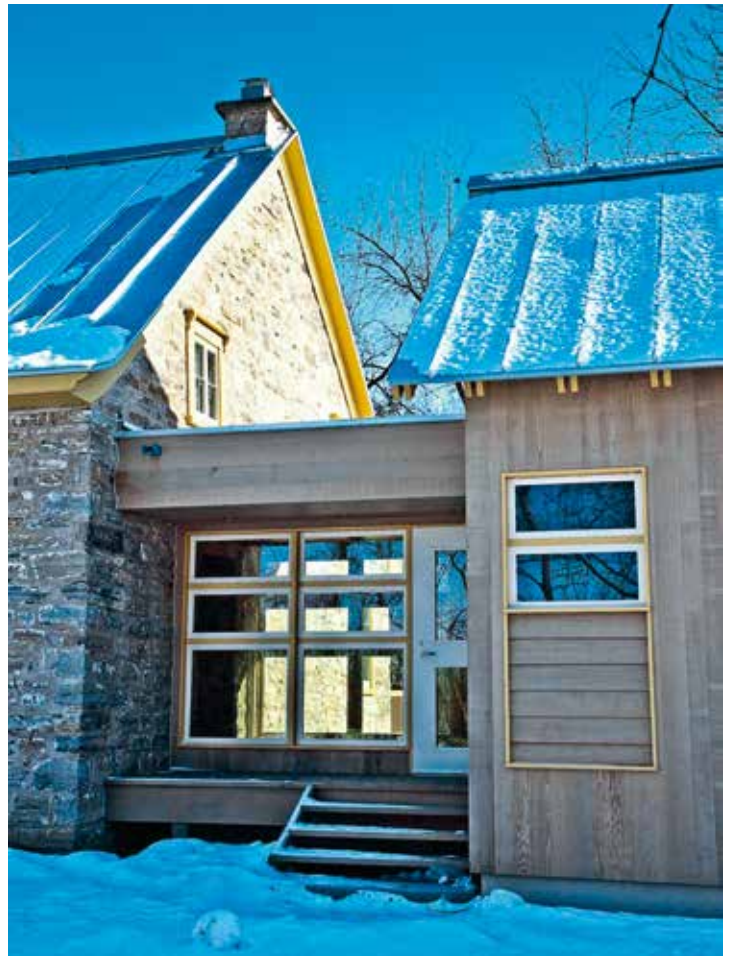
LIEN DE DÉPENDANCE

L'agrandissement d'environ 45 m² a été implanté à l'ouest de la maison et conçu comme un volume distinct, relié au bâtiment d'origine par un « trait d'union » largement vitré, qui sert d'entrée principale à l'ensemble. L'agrandissement se trouve en retrait par rapport au faite de la maison ancestrale, ce qui dégage les quatre murs de

maçonnerie restaurés de cette dernière et permet d'apprécier sa volumétrie simple.

Après de nombreux échanges avec le client, l'équipe chargée de la restauration a retenu l'idée d'un bâtiment inspiré de la remise partiellement effondrée adossée à la maison. Alors que le toit en pente s'harmonise à celui de la maison, le tracé des murs, qui forment une croix en plan, se colle aux pièces intérieures. Les différents retraits des façades par rapport au toit soulignent la présence de la salle de réunion en plus d'offrir une protection solaire passive.

Le revêtement extérieur de l'annexe évoque lui aussi la remise ancienne. Ses planches verticales de largeur inégale rappellent les bâtiments de ferme qui étaient érigés avec les divers matériaux disponibles. Les motifs géométriques couverts de bardage de bois horizontal font quant à eux référence aux compositions inattendues qui formaient les ouvertures barricadées des façades de la remise. Grâce à une restauration dans les règles de l'art et à un agrandissement inspiré d'une de ses dépendances, la maison



L'agrandissement a été conçu comme un volume distinct, relié à la maison par un « trait d'union » vitré qui sert d'entrée principale.

Jacques-Richer-Dit-Louveteau affirme la continuité historique des lieux.

Normand Pratte est architecte. Il a dirigé ce projet.

Ça TOURNE!
CONCOURS VIDÉO EN PATRIMOINE VIVANT

POUR LES JEUNES DE 12 À 17 ANS

OUVRE L'ŒIL : MUSIQUE, CHANT, SAVOIR-FAIRE, DANSE, CONTE, FÊTE...

conseil québécois du patrimoine vivant

ACTION PATRIMOINE
Architecture et paysages du Québec

Culture et Communications Québec

Inscription : 418 647-4347, poste 207 • concours@catourne.ca **CATOURNE.CA**